

Les avantages fiscaux

1. Absence de majoration de 25% de votre bénéfice

- Pour les adhérents soumis à l'impôt sur le revenu.

2. Réduction d'impôt jusqu'à 915€ par an

- Le montant de la réduction d'impôt est égal aux deux tiers des dépenses de tenue de comptabilité et d'adhésion à un centre de gestion agréé.
- Concerne les adhérents dont le chiffre d'affaires n'excède pas les limites du régime des micro-entreprises et qui ont opté pour le régime du réel simplifié d'imposition.

3. Dispense de pénalités pour les nouveaux adhérents

- Les nouveaux adhérents du CEGECOBBA sont dispensés de toutes majorations fiscales, s'ils relèvent spontanément dans un délai de 3 mois suivant l'adhésion au centre, les insuffisances, inexactitudes ou omissions de leurs déclarations antérieures.

Contact

10 allée des Bois de Florence
CS 20334
64 603 ANGLET Cedex
Tél : 05.59.03.25.25
Fax : 05.59.03.72.17
E-mail : contact@cegecoba.com
Organisme de formation n°72 64 0166864
Siret : 352 955 900 00027
N°d'identification fiscale : 107640



www.cegecoba.com

Edition Juin 2019



Vous venez d'adhérer au CEGECOBBA et nous vous en remercions.

Ce guide a pour objectif de vous rappeler les avantages fiscaux liés à l'adhésion et les services que nous mettons à votre disposition.

Qui sommes-nous ?

Le CEGECOBBA, votre centre de gestion agréé au Pays basque

- Agréé par l'Administration fiscale
- Créé à l'initiative des Experts-Comptables des Pyrénées-Atlantiques en 1989

Vous cherchez à sécuriser vos déclarations fiscales ?

L'assistance et la prévention en matière fiscale

Le CEGECOBBA réalise des Examens de Concordance, de Cohérence et de Vraisemblance dont le compte-rendu de mission est adressé à chaque adhérent avec une copie à l'Administration fiscale.

Il sécurise vos déclarations fiscales en vous proposant de rectifier en cas d'anomalies constatées. Vous pouvez retrouver tout votre dossier grâce à un [extranet sécurisé](#). Et il vous fait profiter d'avantages fiscaux.

Vous cherchez des chiffres sur votre secteur d'activité ?

L'Observatoire du commerce et des services, l'Observatoire du bâtiment et les statistiques professionnelles

Le CEGECOBBA publie mensuellement les résultats de [l'Observatoire du Commerce et des Services](#), et trimestriellement ceux de [l'Observatoire du Bâtiment](#). Il réalise également des [études sectorielles](#).

Il met à votre disposition les résultats de ses observatoires et études, auxquels vous pouvez participer !

Vous cherchez à développer votre réseau et votre chiffre d'affaires ?

Le CEGECOBBA anime dans ses locaux le [réseau d'affaires AGORA](#) dédié à ses adhérents tous les 15 jours.



Il vous permet d'accroître votre chiffre d'affaires en bénéficiant des recommandations du réseau, de partager votre expérience, trouver du soutien, vous tenir informé des nouvelles tendances...

Vous avez des questions, vous cherchez à développer vos connaissances ?

L'assistance à la gestion

Le CEGECOBBA communique tous les ans à chaque adhérent un dossier de gestion personnalisé. Il est votre interlocuteur pour répondre à vos questions juridiques et fiscales. Il organise des [réunions d'information](#) gratuites sur des thèmes utiles à la vie de l'entreprise.

Il met à votre disposition des [vidéos](#) sur son [site internet](#) et vous envoie une [newsletter](#) mensuelle pour ne rien rater de l'actualité.

Votre entreprise rencontre des difficultés ?

La prévention des difficultés des entreprises

Le CEGECOBBA, au travers du [dossier de gestion](#), vous alerte sur les risques économiques de votre entreprise et vous propose des rendez-vous en face en face.

Il vous permet d'anticiper les difficultés et de trouver des solutions à vos problèmes.

Cliquez sur les liens hypertextes pour plus d'informations sur nos services